



TOUS ENSEMBLE VERS DES PLAINES DE JEUX **SANS TABAC**

- FEUILLE DE ROUTE -

Le tabac et le jeu ne font pas bon ménage. Et pourtant, certains continuent à fumer dans les plaines de jeux, alors que les enfants s'amuse à proximité. Si vous souhaitez instaurer une politique sans tabac pour votre plaine de jeux ou faire un premier pas en ce sens, suivez notre feuille de route !

Une plaine de jeux sans tabac s'inscrit dans une politique plus large en matière de tabagisme. Celle-ci repose sur quatre stratégies : la promotion de la santé, les interventions environnementales, la législation ainsi que le suivi et l'aide aux fumeurs. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.fares.be.

En instaurant une politique sans tabac pour vos plaines de jeux, vous contribuez à l'émergence d'une génération sans tabac. Rendez-vous sur www.generationssanstabac.be pour de plus amples informations.

SOMMAIRE

POURQUOI UNE PLAINE DE JEUX SANS TABAC ?	04
QU'EST-CE QU'UNE PLAINE DE JEUX SANS TABAC ?	04
CONTRIBUEZ À L'ÉMERGENCE D'UNE GÉNÉRATION SANS TABAC	04
CRÉEZ UN ENVIRONNEMENT SANS TABAC EN SEPT ÉTAPES	04
ÉTAPE 1 • SUSCITEZ L'ADHÉSION	07
ÉTAPE 2 • ANALYSEZ LA SITUATION INITIALE	09
ÉTAPE 3 • DÉFINISSEZ DES PRIORITÉS ET DES OBJECTIFS	12
ÉTAPE 4 • ÉLABOREZ DES ACTIONS	13
ÉTAPE 5 • DÉPLOYEZ LES ACTIONS PRÉVUES	16
ÉTAPE 6 • ÉVALUEZ ET CORRIGEZ LE CAP	17
ÉTAPE 7 • ANCREZ VOTRE DÉMARCHE DANS UNE POLITIQUE ÉLARGIE	18
UNE PLAINE DE JEUX SANS TABAC : MODE D'EMPLOI	20
ANNEXE 1 TOUS ENSEMBLE VERS UNE PLAINE DE JEUX SANS TABAC	21

Cette feuille de route a été élaborée sur la base de plusieurs projets pilotes. Envie de découvrir les expériences pratiques d'autres responsables, collaborateurs ou parents ? Abonnez-vous à notre lettre d'information sur www.generationssanstabac.be !

POURQUOI UNE PLAINE DE JEUX SANS TABAC ?

Tout le monde souhaite que les enfants puissent jouer dans un environnement sain et sûr. À partir de 2025, il sera également interdit de fumer dans certains lieux en plein air. Lisez-en plus sur la législation. Cependant, d'autres endroits peuvent aussi être rendus sans tabac, car les enfants imitent les comportements, en particulier ceux des personnes qu'ils admirent. Lorsque les enfants voient des adultes fumer, cela donne l'impression que fumer est normal et peut être agréable, que cela fait peut-être partie de la vie, au lieu d'être une addiction mortelle. En rendant votre terrain sans tabac, y compris à l'extérieur, vous donnez le bon exemple aux enfants et les rendez plus résistants pour ne pas fumer plus tard. Vous trouverez d'autres raisons de choisir un terrain de jeu sans tabac dans la fiche d'argumentation sur Générations sans Tabac.

QU'EST-CE QU'UNE PLAINE DE JEUX SANS TABAC ?

Une plaine de jeux sans tabac est un lieu où il est interdit de fumer (à l'exception de l'éventuelle zone fumeurs aménagée hors de la vue des enfants) . Concrètement :

- ▶ il est interdit de fumer dans tout le périmètre de la plaine (sauf, éventuellement, dans une zone fumeurs aménagée hors de la vue des enfants) ;
- ▶ des panneaux ou d'autres éléments de signalisation indiquent qu'il s'agit d'une plaine de jeux sans tabac. Les règles relatives à la politique sans tabac sont reprises dans le règlement d'ordre intérieur de la plaine. Vous pouvez commander du matériel de signalisation sur generationssanstabac.be/webshop.
- ▶ les règles relatives à la politique sans tabac sont reprises dans le règlement de la plaine ;
- ▶ les zones fumeurs se trouvent à l'écart de la plaine de jeux et, autant que possible, hors de la vue des enfants qui y jouent ;
- ▶ ces règles s'appliquent également à la cigarette électronique afin de faciliter le respect des mesures et d'éviter toute ambiguïté.

Les plaines de jeux sans tabac sont vivement recommandées par les initiateurs de Générations sans Tabac. Mais si une plaine 100 % sans tabac s'avère difficilement réalisable dans l'état actuel des choses, rien ne vous empêche de faire déjà un pas dans la bonne direction !

CONTRIBUEZ À L'ÉMERGENCE D'UNE GÉNÉRATION SANS TABAC

En instaurant une politique sans tabac pour vos plaines de jeux, vous contribuez à l'émergence d'une génération sans tabac. Le mouvement Générations sans Tabac œuvre à une société où les enfants peuvent grandir sans être exposés à la fumée du tabac et à la tentation de fumer.

Chaque semaine, des centaines de mineurs deviennent dépendants du tabac. Chaque enfant qui commence à fumer est un enfant de trop sur la voie du tabagisme. Si nous unissons nos efforts en nous efforçant de donner le bon exemple et en transformant les lieux qui accueillent des enfants en environnements sans tabac, nous pouvons éviter qu'ils ne cèdent à la tentation. Tout le monde a un rôle à jouer.

N'hésitez pas à utiliser le logo de Générations sans Tabac pour indiquer que vous contribuez à l'émergence d'une génération d'enfants et de jeunes qui grandiront dans un environnement sans tabac.

Vous voulez bannir le tabac de votre plaine de jeux (en aménageant éventuellement quelques zones fumeurs hors de la vue des enfants et des jeunes) ? Vous pouvez alors utiliser le matériel de signalisation de Générations sans Tabac!

Rendez-vous sur generationssanstabac.be pour en savoir plus.



CRÉEZ UN ENVIRONNEMENT SANS TABAC EN SEPT ÉTAPES

Ce plan d'action en sept étapes vous aidera à instaurer une politique sans tabac pour votre plaine ou à faire un premier pas dans cette direction. Vous trouverez dans l'annexe 1 une check-list où cocher les mesures mises en œuvre pour chacune des étapes suivantes :







COMMENT TRANSFORMER SA PLAINE DE JEUX EN ENVIRONNEMENT SANS TABAC ?

SUIVEZ CES 7 ÉTAPES !

ÉTAPE 1

SUSCITEZ

L'ADHÉSION

Vous avez décidé de bannir le tabac de votre plaine de jeux. C'est là un formidable objectif ! Avant de vous lancer, il vous faudra toutefois susciter l'adhésion du plus grand nombre et bénéficier d'un soutien maximal. Vous obtiendrez ainsi de bien meilleurs résultats !

Si le projet suscite une large adhésion :

- ▶ chacun se sent entendu et impliqué ;
- ▶ tous se sentent motivés par la création d'une plaine de jeux sans tabac ;
- ▶ le projet reçoit l'attention requise et « vit » réellement.

Comment susciter l'adhésion du plus grand nombre ?

Discutez du projet avec les personnes concernées et expliquez-leur pourquoi vous voulez instaurer le principe d'une plaine de jeux sans tabac. Une bonne communication vous assurera un soutien à grande échelle et facilitera le respect des règles et la mise en œuvre du projet. Précisez que vous entendez montrer ainsi le bon exemple aux enfants et leur offrir un environnement sain où s'amuser.

Si vous prenez la peine d'expliquer correctement votre projet et si vous êtes personnellement convaincu(e) du bien-fondé d'une plaine de jeux sans tabac, vos interlocuteurs comprendront l'importance de la démarche et voudront s'investir à leur tour. N'hésitez pas à vous inspirer de notre fiche d'argumentation. Vous y trouverez tous les arguments ainsi que les réponses aux questions les plus fréquentes pour susciter l'enthousiasme de vos interlocuteurs.

Où trouver le soutien nécessaire ?

Au niveau politique (bourgmestre et échevins)

- Présentez le projet au collège des échevins ou au conseil communal.

Au niveau communautaire (citoyens)

- Impliquez vos concitoyens enthousiastes.

Au niveau officiel (fonctionnaires)

- Outre le service à la jeunesse, impliquez aussi les services bien-être/santé, communication, infrastructures et espaces verts.

Besoin d'aide ? N'hésitez pas à vous inspirer du matériel de communication à télécharger sur le site de Générations sans Tabac (vous devez pour cela disposer d'un compte - voir annexe 2.).

Conseils pour susciter l'adhésion en faveur d'une plaine de jeux sans tabac

- La communication est la clé de la réussite. Communiquez régulièrement sur l'état d'avancement de votre projet. Abordez le sujet d'une manière positive. Utilisez les termes « sans tabac » et non « interdiction de fumer ». Revenez régulièrement sur les raisons pour lesquelles vous souhaitez créer un environnement sans tabac et faites référence à Générations sans Tabac : nous voulons donner le bon exemple aux enfants, parce que les enfants imitent les comportements qu'ils observent, y compris le tabagisme. Nous voulons aussi que chacun puisse s'amuser et apprendre dans un environnement sain. N'hésitez pas à vous inspirer de notre fiche d'argumentation.
- Écoutez les réactions et commentaires sceptiques et tirez-en profit pour améliorer votre stratégie.

- Mobiliser les gens est un travail de longue haleine. Vous devrez sans doute faire face à des réticences, mais n'abandonnez pas pour autant. Prenez votre temps. Une étude révèle qu'il s'écoule en moyenne cinq mois entre la prise de décision et la mise en œuvre effective du projet.
- Inscrivez votre démarche dans une politique existante, un projet ou une thématique que vous soutenez déjà. Vous pouvez par exemple souligner l'importance de votre rôle d'exemple ou d'un environnement de jeux sain ou encore le lien entre tabagisme et déchets.

Vous êtes prêt(e) à faire le premier pas vers une plaine de jeux sans tabac

Constituez un groupe de travail chargé de coordonner le projet. Vous pouvez aussi confier cette coordination à un forum existant (conseil en charge de la prévention, du bien-être ou de la jeunesse).

ÉTAPE 2

ANALYSEZ LA SITUATION INITIALE

Cette étape consiste à déterminer vos besoins en vue de l'instauration d'une plaine de jeux sans tabac. Avez-vous déjà pris des mesures en matière de tabagisme ? Quels enseignements en avez-vous tirés ? Cette analyse vous permettra de déployer des mesures ciblées et d'obtenir les résultats souhaités.

Recueillez des avis

La perspective d'une plaine de jeux sans tabac ne fera pas l'unanimité. Qu'en pensent les parents et les personnes qui habitent à proximité ? Il vous sera utile de connaître l'avis des différents intéressés.

Vous pouvez recueillir ces opinions de plusieurs manières. Voici quelques pistes :

- ▶ discutez du projet avec les gens du voisinage, les parents dont les enfants fréquentent la plaine... ;
- ▶ votre commune est présente sur les réseaux sociaux ? Postez un questionnaire en ligne pour recueillir les différentes réactions.

Inspirez-vous éventuellement du modèle ci-après :

SITUATION ACTUELLE

Qui sont les personnes qui fument ? Où et quand ? Pour vous aider, repérez les endroits où les mégots sont particulièrement nombreux.

Quelles sont les réactions à l'égard d'une plaine sans tabac (avec aménagement éventuel de zones fumeurs) ?

Quelles sont les principales questions concernant le projet de plaine de jeux sans tabac ?

AUTEURS DES QUESTIONS (PARENT, VOISIN...)	QUESTIONS :
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Quelles sont les objections les plus fréquentes ?

AUTEURS DES OBJECTIONS (PARENT, VOISIN...)	OBJECTIONS :
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Quelles sont les réactions positives les plus fréquentes ?

AUTEURS DES RÉACTIONS POSITIVES (PARENT, VOISIN...)	RÉACTIONS POSITIVES :
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Quelles sont les mesures déjà en place ?

Peut-être avez-vous déjà pris des mesures de lutte contre le tabagisme pour préserver la santé des enfants et des jeunes. Listez-les : vous verrez ainsi plus précisément où vous en êtes et quelles autres mesures vous pouvez lancer. Inscrivez ces mesures dans le modèle ci-après, en vous aidant éventuellement des questions suivantes :

- y a-t-il des règles à respecter en matière de tabagisme sur la plaine ou pendant les activités qui y sont organisées ?
- y a-t-il des affiches ou des posters qui dissuadent de fumer ? y a-t-il une signalisation qui interdit de fumer dans les zones non-fumeurs ?
- les cendriers sur le site ont-ils été enlevés ou y a-t-il une zone fumeurs séparée et bien indiquée ?
- les visiteurs (les parents par exemple) sont-ils encouragés à donner le bon exemple en matière de tabagisme ?

OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?

Quelles sont les règles actuelles en matière de tabagisme ?

Décrivez ou notez ici les règles ou la politique actuellement applicable(s) en matière de tabagisme :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles mesures avons-nous déjà prises ?

Décrivez brièvement les enseignements personnels que vous avez tirés des mesures prises par le passé et tenez-en compte lorsque vous adopterez de nouvelles mesures.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ÉTAPE 3

DÉFINISSEZ DES PRIORITÉS ET DES OBJECTIFS

Il est peu raisonnable de vouloir imposer une plaine de jeux sans tabac du jour au lendemain. Comment vous y prendre ?

Quels résultats visez-vous ? Formulez des objectifs.

Si vous êtes prêt(e) à franchir le pas et à imposer directement une plaine de jeux 100 % sans tabac (en aménageant éventuellement des zones fumeurs hors de la vue des enfants), vous pouvez utiliser le modèle de texte ci-après pour présenter votre objectif. Vous pourrez aussi l'intégrer au règlement de la plaine.

Vous avez constaté au cours de la deuxième étape qu'il est impossible de bannir totalement le tabac de vos plaines de jeux dans l'immédiat ? Faites déjà un pas dans cette direction. Cette première mesure deviendra votre premier objectif.

Par exemple :

- une campagne de sensibilisation bannissant le tabac dans toute la plaine de jeux ;
- Vous organisez un événement à la plaine ? Profitez-en pour le déclarer « sans tabac » ;
- ...

Précisez qu'il s'agit là d'une première étape vers votre objectif final : une plaine 100 % sans tabac. Veillez à pouvoir mesurer votre objectif et fixez-vous une échéance (par exemple à partir du 1er septembre).

Objectif

À partir du [date], les plaines de jeux de [nom de la commune] deviendront des environnements sans tabac. Étant donné que les enfants imitent les comportements de leurs aînés, y compris en matière de tabagisme, nous demandons de ne pas fumer sur les plaines de jeux à l'exception des zones fumeurs (cette mesure concerne également les cigarettes électroniques). Cette règle s'applique 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et vaut pour toute personne qui fréquente ces endroits. Nous voulons ainsi éviter que les enfants soient exposés à la fumée nocive du tabac et veiller à ce qu'ils soient moins tentés de fumer.

ÉTAPE 4

ÉLABOREZ DES ACTIONS

Votre plaine de jeux sans tabac devient peu à peu une réalité. Quelles mesures prendrez-vous pour atteindre l'objectif défini à l'étape 3 ? Optez de préférence pour une combinaison de mesures afin de maximiser les chances d'atteindre votre objectif. Ces mesures sont les suivantes :

1

Définissez de nouvelles règles pour votre plaine sans tabac :

- ▶ Elles doivent être claires, de préférence sans exception. Il est en effet plus facile de communiquer et de faire respecter des règles explicites. Si cela peut vous aider, utilisez l'objectif défini à l'étape 3 ;
- ▶ Si vous avez un règlement, intégrez-y les nouvelles règles en matière de tabagisme

2

Définissez la procédure à suivre si quelqu'un fume dans le périmètre de la plaine.

Que faire si un parent, un visiteur... ne respecte pas les nouvelles règles ? Réfléchissez à la manière dont vous allez réagir avant que la situation ne se présente.

- ▶ Déterminez qui s'adressera aux fumeurs : les personnes chargées de la surveillance du quartier, l'agent de quartier... Soyez particulièrement attentif(ve) à ce point pendant les premières semaines suivant l'introduction des nouvelles règles. Prenez le temps de faire passer correctement l'information. En vous montrant scrupuleux(se) dès le départ, les règles seront mieux respectées.
- ▶ **Important : restez cordial(e) quand vous vous adressez aux personnes qui fument sur le site.** Réagissez immédiatement si vous voyez quelqu'un fumer. Allez trouver la personne concernée en faisant preuve de discrétion. Vous ne savez pas comment vous y prendre ? Une formation peut s'avérer utile. Renseignez-vous auprès de la Fondation contre le Cancer via info@cancer.be pour de plus amples informations.
 - ~ Partez du principe que cette personne n'est pas encore au courant des nouvelles règles. En guise d'entrée en matière, vous pouvez par exemple lui demander si elle connaît les nouvelles règles.
 - ~ Poursuivez en lui donnant toutes les informations utiles, indiquez les endroits où il est encore permis de fumer et expliquez pourquoi le site est devenu un environnement sans tabac. Mettez l'accent sur le comportement que vous attendez de cette personne.
 - ~ Ne vous laissez pas entraîner dans un débat. Si la personne émet des objections, précisez-lui à qui elle peut en faire part et par quel moyen ; suggérez-lui par exemple d'envoyer un e-mail au service de la jeunesse.
- ▶ Demandez aux parents de se rappeler mutuellement les nouvelles règles et les raisons pour lesquelles elles ont été adoptées.
- ▶ Générations sans Tabac et Gezond Leven ne sont pas partisans des sanctions administratives communales (SAC). Une communication de qualité donne déjà d'excellents résultats. Si vous voyez quelqu'un fumer dans le périmètre de la plaine, abordez cordialement cette personne et exposez-lui simplement les nouvelles règles. Si vous expliquez clairement les raisons de votre politique sans tabac, les gens respecteront plus facilement les règles. Dites-leur qu'il s'agit d'une première étape, et qu'en instaurant une politique sans tabac pour votre plaine, vous entendez sensibiliser chacun au fait que les enfants imitent nos comportements, y compris en matière de tabagisme.

3

Communiquez les nouvelles règles en temps utile

Veillez à ce que tout le monde soit informé des nouvelles règles avant de les appliquer. Expliquez en quoi elles consistent et les attentes qui y sont liées.

- ▶ Réfléchissez à la manière dont vous allez communiquer ces nouvelles règles aux utilisateurs de la plaine et leur expliquer ce que vous attendez d'eux au moment où elles entreront en vigueur. Utilisez pour ce faire vos moyens de communication habituels (site internet, e-mail, Facebook, WhatsApp...). Utilisez éventuellement le matériel disponible sur generationssanstabac.be pour votre communication. Déterminez aussi au préalable les personnes auxquelles les éventuelles questions devront être adressées.
- ▶ Désignez un interlocuteur à qui les parents, voisins... pourront s'adresser en cas de questions ou de remarques. Votre nouvelle politique suscitera peut-être des réactions négatives. Expliquez pourquoi il est important que les enfants puissent jouer dans un environnement sans tabac, tout en précisant que les fumeurs restent bien sûr les bienvenus à la plaine.
- ▶ Utilisez les médias locaux pour que chacun soit informé de votre projet. Prenez contact avec les médias, le journal ou le magazine local, etc. ou envoyez-leur un communiqué de presse. Votre commune bénéficiera ainsi d'une attention positive.
- ▶ Veillez à ce que votre communication soit elle aussi positive :
 - ~ utilisez les termes « sans tabac » et non « interdiction de fumer » ;
 - ~ faites référence à Générations sans Tabac et expliquez que vous voulez donner le bon exemple aux enfants, mais aussi les protéger ;
 - ~ précisez explicitement que les nouvelles règles ne visent pas à stigmatiser les fumeurs, mais à donner le bon exemple aux enfants ;
 - ~ appuyez-vous sur des éléments factuels, comme le fait que les enfants imitent le comportement des adultes, y compris en matière de tabagisme. Par conséquent, voir des gens qui fument incite à fumer plus tard ;
 - ~ mettez-vous à la place de la personne avec qui vous communiquez. Comment risque-t-elle de réagir ? Par exemple, un fumeur peut avoir l'impression qu'il s'agit d'une atteinte à sa liberté ;
 - ~ réfléchissez au fait que la résistance manifestée par les fumeurs est souvent intrinsèquement liée à leur dépendance. Aucun argument ne pourra dès lors les convaincre. Mieux vaut dans ce cas couper court à toute discussion et les inviter aimablement à coopérer ;
 - ~ il n'est pas nécessaire que les fumeurs arrêtent de fumer pour créer un environnement sans tabac.

Une fois le projet en place, continuez à communiquer et à rappeler les règles. Abonnez-vous à la lettre d'information de generationssanstabac.be (pour l'inspiration) et partagez vos initiatives sur les réseaux sociaux en utilisant le hashtag [#generationssanstabac](https://www.instagram.com/generationssanstabac). Générations sans Tabac contribuera ainsi à faire connaître votre projet ! Vous pouvez également suivre Générations sans Tabac sur [Facebook](https://www.facebook.com/generationssanstabac) ou [Instagram](https://www.instagram.com/generationssanstabac).

4

Signalisation et changements sur la plaine

Quels changements instaurer dans le périmètre de la plaine pour concrétiser votre objectif ?

- ▶ Enlevez les cendriers des zones non-fumeurs.
- ▶ Installez des panneaux et des éléments de signalisation, tout particulièrement dans les endroits où les fumeurs ont tendance à se rassembler. Vous visez un site 100 % sans tabac ? Mettez votre projet en évidence ! Via Générations sans Tabac, vous pouvez commander le matériel de signalisation et montrer que votre terrain est sans tabac. Il est fortement recommandé d'utiliser notre matériel de signalisation avec une référence à la loi, car cela permet aux visiteurs de comprendre clairement qu'ils se trouvent sur un terrain couvert par la loi (par opposition à un terrain qui est "sans tabac" sur une base volontaire). Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur le site web de Générations sans Tabac.
- ▶ Vous visez une plaine sans tabac tout en aménageant des zones fumeurs ? Dans ce cas, renseignez l'emplacement de ces zones en tenant compte des recommandations suivantes :
 - ~ limitez le nombre de zones fumeurs ;
 - ~ aménagez la(les) zone(s) fumeurs hors de la vue des enfants ;
 - ~ veillez à ce que la(les) zone(s) fumeurs ne soi(en)t pas trop attirante(s) afin que les enfants ne soient pas tentés d'y aller ;
 - ~ dans la zone fumeurs ou le chemin qui y mène, n'utilisez pas le logo, les couleurs ni la charte graphique de Générations sans Tabac afin de ne pas induire en erreur. Vous pouvez commander du matériel de signalisation sur [le webshop](http://lewebshop.de.generationssanstabac.be) de Générations sans Tabac ;
 - ~ évitez les illustrations et les visuels représentant une cigarette ;
 - ~ affichez le logo et le numéro de téléphone de Tabacstop à côté/ dans la zone fumeurs.

N'oubliez pas vos collaborateurs sur le terrain

Une plaine de jeux sans tabac est une plaine de jeux où personne ne fume - y compris les personnes qui y travaillent. Ne les oubliez pas ! Communiquez avec eux, aidez-les à respecter les règles et envisagez éventuellement une documentation sur le sevrage.

Vous pouvez aussi organiser une formation groupée sur l'aide au sevrage.

Gardez à l'esprit que les fumeurs restent les bienvenus : demandez-leur simplement de respecter les nouvelles règles. Plus les règles seront claires et familières, plus il sera facile pour chacun de les respecter.

Arrêter de fumer

On peut très bien instaurer un environnement sans tabac sans pour autant imposer le sevrage aux fumeurs. Toutefois, un environnement sans tabac les motivera peut-être à arrêter de fumer tout en leur facilitant la tâche. Si vous souhaitez les aider, encouragez-les à s'informer sur :

- ▶ www.tabacstop.be, où ils pourront se renseigner sur les différentes pistes disponibles (également par téléphone au 0800 111 00) ;
- ▶ www.tabacologues.be où ils trouveront les coordonnées des tabacologues de leur région. Les tabacologues sont spécialement formés pour accompagner les personnes qui souhaitent arrêter de fumer ;
- ▶ www.aideauxfumeurs.be, où ils trouveront toutes les informations pratiques et conseils concernant la gestion de leur tabacisme dans différents milieux de vie (au club de sport, dans la rue, dans les transports, à l'école, etc).

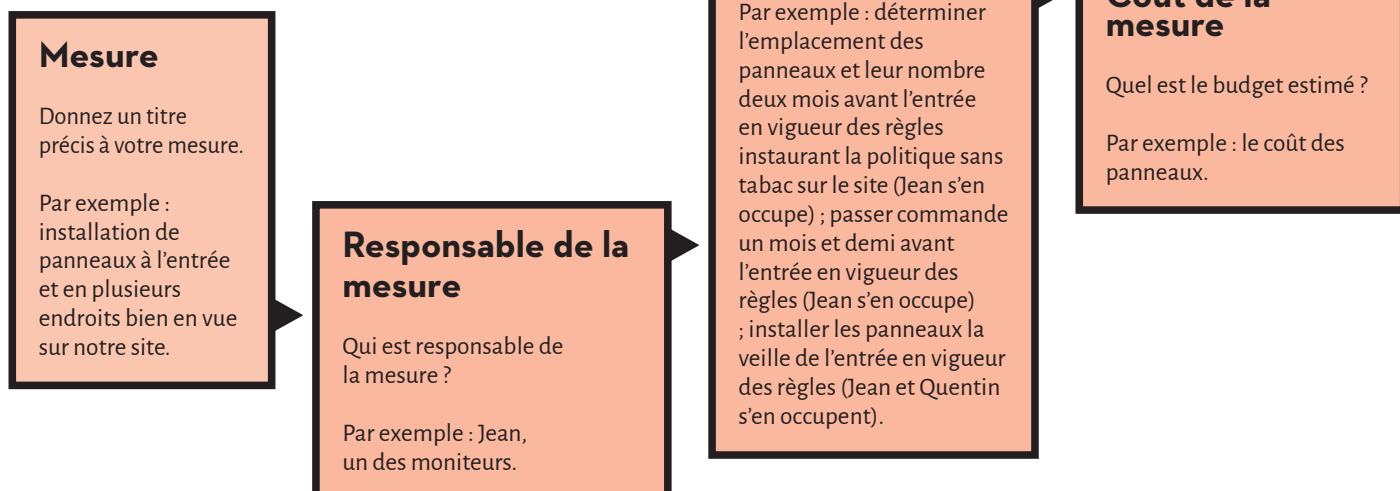


Établissez un calendrier

Dès que vous aurez clairement établi les mesures à mettre en œuvre, transposez-les sous forme de planning. Ce dernier doit être suffisamment concret, car il vous servira de feuille de route. Il inclut obligatoirement les éléments suivants :

- ▶ qui est responsable de la mesure ?
- ▶ quel est le calendrier de mise en œuvre ?
- ▶ quel est le budget éventuellement disponible pour cette mesure ?

Les points ci-après vous aident à mettre en œuvre la mesure.



ÉTAPE 5

DÉPLOYEZ

LES ACTIONS

PRÉVUES

Il est maintenant temps de passer à l'action.

Déployez les mesures prévues conformément au calendrier établi. Il peut être utile de désigner un(e) responsable de la coordination, qui assurera le suivi. Il/elle pourra si nécessaire procéder aux éventuels ajustements.

Le mode de communication est très important pendant la mise en œuvre des mesures. Prêtez-y dès lors toute l'attention requise.

Choisissez le bon moment pour déployer les mesures

Quand allez-vous introduire les nouvelles règles ? Choisissez un moment opportun :

- ▶ au moment où vous réaménagez la plaine ou installez de nouveaux jeux ;
- ▶ au début de l'été ;
- ▶ lors d'un grand événement ou d'une fête.

Plusieurs moments sont propices à l'introduction de nouvelles règles, mais veillez à donner un côté festif au changement.

ÉTAPE 6

ÉVALUEZ ET CORRIGEZ LE CAP

Les nouvelles règles sont-elles bien accueillies ? Évaluez le résultat et la procédure de mise en œuvre, puis apportez les éventuelles rectifications nécessaires. Il existe plusieurs méthodes d'évaluation, celle du vélo par exemple :

Cet outil vous invite à vous poser les questions suivantes :

- 1. Compteur kilométrique :** l'objectif est-il atteint ?
- 2. Pédales :** pour quelles raisons ? Les gens sont-ils suffisamment informés et les règles sont-elles assez claires ?
- 3. Dynamo :** quel a été le moteur ? Qui était la force motrice ? Par exemple, le groupe de travail, un membre de la direction...
- 4. Freins :** qu'est-ce qui aurait pu être amélioré ? Qu'est-ce qui a été un frein ?
- 5. Porte-bagage :** tout le monde a-t-il collaboré ? Les règles ont-elles été respectées ? Les règles sont-elles bien respectées ?
- 6. Phare :** quels points souhaiteriez-vous mettre en lumière ou analyser plus avant ? La signalisation et la communication ont-elles été suffisantes ?
- 7. Roues :** quelle est votre destination ? Quelle est votre prochaine étape vers un environnement 100 % sans tabac ? Quels enseignements mettez-vous à profit ?
- 8. Guidon :** comment rectifier le cap ? Quelles sont les adaptations nécessaires ?



Comment procéder à l'évaluation ?

Vous pouvez rassembler des informations de plusieurs façons :

- discutez avec les personnes habitant à proximité, les parents qui fréquentent la plaine de jeux... ;
- votre commune est présente sur les réseaux sociaux ? Postez un questionnaire en ligne pour recueillir les informations souhaitées.

ÉTAPE 7

ANCREZ VOTRE DÉMARCHE DANS UNE POLITIQUE ÉLARGIE



Une plaine de jeux sans tabac n'est pas un objectif isolé ; elle s'inscrit dans une politique plus vaste.

Il est donc important d'établir des corrélations avec d'autres mesures axées sur la santé ou la sécurité des enfants. Citons par exemple les mesures qui concernent l'activité physique et l'importance d'une alimentation saine.

Vous pouvez aussi lier votre projet à la qualité de vie dans le quartier ou à la salubrité de l'espace public.





UNE PLAINE DE JEUX SANS TABAC : **MODE D'EMPLOI**

D'autres plaines de jeux ont déjà instauré le principe d'un environnement sans tabac. Nous leur avons demandé de nous parler de leur expérience. Retrouvez ici leur témoignage :

Un environnement sans tabac un beau projet qui vous concerne !

Les raisons d'opter pour un environnement sans tabac ?



Donner un bon exemple aux enfants

Rehausser l'image de votre association

Réduire les déchets (mégots)

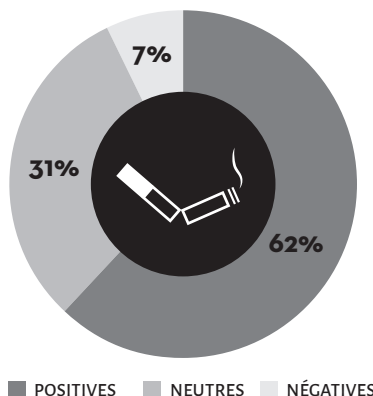
69%

des environnements sans tabac accueillent autant ou même plus de visiteurs après la mise en œuvre de leur politique

63%

des associations constatent une diminution du nombre de mégots après la mise en œuvre de leur politique

Quelles sont les réactions des visiteurs à l'égard d'un environnement sans tabac ?



Comment devenir un environnement sans tabac



Placer une signalisation + retirer les cendriers



Communiquer : pourquoi avons-nous choisi de devenir un environnement sans tabac et qu'est-ce que cela implique



Fixer des règles



S'adresser aux fumeurs qui enfreignent les règles

Un environnement sans tabac en chiffres :

€217,5

50 % des associations dépensent moins de 217,50 euros pour mettre leur projet en œuvre

2,25h

temps que l'initiateur du projet consacre en moyenne par semaine, au début, à la mise en œuvre du programme

4 mois

délai à prévoir entre le moment de la prise de décision et la réalisation concrète du projet

Envie d'en savoir plus ? Consultez la feuille de route sur generationssanstabac.be.

ANNEXE 1 TOUS ENSEMBLE VERS UNE PLAINE DE JEUX SANS TABAC

Étape 1 : suscitez l'adhésion

- ☐ Au niveau politique
- ☐ Au niveau communautaire
- ☐ Au niveau officiel
- ☐ Créer un groupe de travail ou inscrire ce point à l'ordre du jour

Étape 2 : analysez la situation initiale

- ☐ Recueillir les réactions
- ☐ Répertorier les mesures prises en faveur de la création d'un environnement sans tabac

Étape 3 : définissez des priorités et des objectifs

- ☐ Nous connaissons l'objectif à atteindre. Un environnement 100 % sans tabac (avec des zones fumeurs hors de la vue des enfants) ou un premier pas dans cette direction

Étape 4 : élaborer des actions

- ☐ Des actions sont en cours d'élaboration
- ☐ Les actions sont planifiées.

Étape 5 : déployez les actions prévues

- ☐ Mettre en œuvre les actions
- ☐ Communiquer les actions en temps utile

Étape 6 : évaluez et corrigez le cap

- ☐ Les actions sont évaluées
- ☐ Les actions sont ajustées

Étape 7 : ancrez votre démarche dans une politique élargie

- ☐ Inscrire le projet d'une plaine de jeux sans tabac dans une politique plus large en matière de santé.



TOUS ENSEMBLE VERS DES PLAINES DE JEUX SANS TABAC **FEUILLE DE ROUTE**

Cette publication est une adaptation de la brochure réalisée par le Vlaams Instituut Gezond Leven avec le soutien des pouvoirs publics flamands. Adaptation réalisée en collaboration avec le FARES asbl.

AUTEURS

Dries Vandenbempt, Katrijn Vandamme, Stefaan Hendrickx

ÉDITEUR RESPONSABLE :

Fonds des Affections Respiratoires (FARES), asbl
Professeur Jean Paul Van Vooren
Rue Haute 807A
1000 Bruxelles

© 2024, Vlaams Instituut Gezond Leven vzw.
Tous droits réservés.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou rendue publique par impression, photocopie, microfilm ou tout autre moyen sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur. L'ensemble de ce document peut être utilisé librement à des fins éducatives, pédagogiques et sociales dénuées de caractère commercial, pour autant que la source de la publication soit correctement mentionnée.

www.gezondleven.be

